Le Dernier Jour des frères Blanc.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Lafayette, Louisiane, 1er avril — Depuis hier soir arrivent à Lafayette des habitants des campagnes, plusieurs venant des paroisses voisines, tous anxieux d'assister à l'exécution des frères Blanc.

De toutes parts le shérif Broussard, qui est chargé de l'exécution des deux jeunes gens, reçoit des demandes de cartes d'admission.

Mais personne n'a obtenu cette faveur, car le shérif a décidé de n'admettre que quinze témoins dans l'enceinte de la prison, dont la cour est si étroite que plus de vingt-cinq personnes ne peuvent s'y trouver à l'aise.

Si on suivait l'avis des condamnés, la potence serait érigée en place publique, de façon à permettre à tous les curieux de les voir mourir. Mais M. Broussard sait que la loi défend les exécutions publiques, et il n'a pas l'intention de la violer au profit des curieux.

Il [illegible] d'un sursis accordé par le gouverneur Foster à concevoir, et les condamnés le savent, car ils ont compris que leur dernier espoir s'envolait quand le shérif les a enchaînés aux barreaux de la prison.

Cette mesure exceptionnelle a seule empêché les jeunes gens d'attenter à leurs jours.

Au sujet des efforts du consul français, les deux frères reconnaissent que la sympathie l'a seule guidé dans son entreprise inutile.

Avant que le fonctionnaire français employât son énergie entière ils savaient que rien ne pouvait émouvoir le gouverneur. Il était établi qu'ils avaient mérité la sentence imposée, et à part quelques doutes au sujet des jurés, qui, prétendaient-ils, les avaient condamnés d'avance, ils ne pouvaient présenter de plaintes contre les procédures.

Pour ceux qui ont étudié le caractère des deux condamnés il semble que l'énergie qui leur a permis de se montrer indifférents jusqu'aujourd'hui est sur le point de les abandonner et qu'ils faibliront au moment suprême.

Cependant, chacun espère qu'ils se montreront fermes, et que les secours de la religion les soutiendront jusqu'au bout.

Quoique prêts à succomber à leurs sentiments réels les deux jeunes essayent de détourner leurs pensées du sort qui leur est réservé, et, fréquemment, ils font allusion de la parole et du geste à l'échafaud dressé à quelques pieds de la fenêtre de leur cellule.

Ils ont bien dormi pendant la nuit de mercredi, et ils étaient dispos en se réveillant à huit heures du matin.

Ils ont causé plaisamment avec leurs gardiens et ont demandé pour quelle raison le shérif avait fait masquer la partie basse de la fenêtre.

—Pour vous éviter la vue de l'échafaud, leur fut-il répondu.

—Ce n'est rien, a dit Alexis, nous pouvons en voir le faîte, et regarde! Ernest, les cordes qui nous sont réservées sont déjà en place.

Ernest a porté aussitôt ses regards sur la poutre transversale et a regardé fixement les cordes pendant un moment.

—Elles semblent solides, a-t-il dit enfin, en souriant.

—Je crois qu'elles le sont, a répliqué Alexis.

Le gardien a interrompu leur conversation pour leur demander ce qu'ils désiraient pour leur déjeuner.

Tous deux ont remarqué qu'ils n'étaient pas difficiles sur le choix des mets, qu'ils ne l'avaient jamais été.

Les prêtres, qui ont promis d'assister les deux condamnés jusqu'à leur dernier moment, les ont visités avant le déjeuner. Ils ont célébré un service auquel les deux frères ont pris beaucoup d'intérêt.

Après le départ des ecclésiastiques quelques visiteurs connaissant les deux condamnés ont obtenu la permission de les voir.

L'un d'eux se trouvait dans le train qui les a conduits à la Nouvelle-Orléans après leur condamnation.

Le congressionnel Broussard, apprenant leur présence se rendit dans le wagon où ils étaient installés avec le shérif et engagea la conversation.

Ernest et Alexis l'intéressèrent à un tel point qu'il leur remit un billet de cinq dollars, en leur recommandant d'acheter du champagne.

—Qu'avez-vous fait de cet argent, Ernest? a demandé le témoin de cet incident.

—Nous l'avons dépensé pour une nourriture supplémentaire à la Nouvelle-Orléans, et, mardi dernier, nous étions ce que vous appelez *broke* (sans le sou).

Le déjeuner comprenait un beefsteak, des pommes de terre, un fort plat d'oignons cuits et du pain. Le shérif a donné ensuite aux deux condamnés un verre de vin et des gâteaux envoyés par la femme du coroner.

Plusieurs dames et Simon Begnaud, le frère de la victime de l'assassinat que vont expier les frères Blanc, ont été reçus par les prisonniers.

Les Blanc ont accueilli cordialement Simon Begnaud.

Au cours de la conversation les circonstances de l'assassinat ont été mises sur le tapis.

—Mon frère a-t-il essayé de se défendre? a demandé Simon Begnaud.

—Oui, a répondu Alexis, il a même tenté de me frapper, mais Ernest lui a mis son pistolet sur la figure et a juré de le tuer s'il osait résister.

—Qu'auriez-vous fait si j'étais survenu?

—Eh bien! nous avions prévu cette circonstance. Vous savez, nous avions chassé le lapin ensemble, et nous savions que vous étiez bon tireur; aussi nous avions l'intention de vous tuer si vous étiez survenu, car si nous vous avions donné la chance de tirer sur nous, vous auriez pu nous tuer.

Nous craignions plus les étrangers. Ils auraient tiré les premiers, tandis que vous, nous connaissant, vous auriez hésité, et nous aurions pu tirer les premiers.

Vous savez! M. Begnaud, a dit Alexis, nous regrettons d'avoir tué votre frère, car il était un brave homme; mais pour l'argent, nous ne pouvons dire que nous regrettons de l'avoir volé, parce qu'il nous a permis de parcourir le monde.

Nous allons mourir et nous ne monterons pas à l'échafaud avec un mensonge sur la conscience; et si je dis qu'Ernest et moi regrettons d'avoir tué votre frère, je dis la vérité.

M. Campbell, le sous attorney de district, leur a présenté un "journal" qu'ils ont tenu eux-mêmes et leur a montré une note disant que le B. D. T. P. avait ordonné de faire quelque chose, et une note supplémentaire disant que le jour suivant ils obéiraient au P. F. T.

—Qu'est-ce que cela signifie? a demandé M. Campbell.

—Rien, c'est un tas de bêtises, a répondu Ernest.

En parcourant leur "journal" Ernest a trouvé quelques dessins exécutés par lui, des portraits de pugilistes nommés d'après les plus célèbres *heavyweights*, et il a souri.

Je ne comprends pas pourquoi les gens sont si désireux de voir une exécution, a dit Alexis. Ils ne verront pas grand'chose; un simple saut périlleux et tout est fini. Si le shérif me le permet j'en exécuterai un avant la chute de la trappe.

En voyant les représentants de journaux Alexis a indiqué du doigt les cordes tendues par d'énormes tuyaux pesant cinq cents livres et a dit plaisamment: les croyez-vous solides?

—Elles semblent l'être, a été la réponse.

—Bah! a murmuré Ernest, notre cou ne cassera pas ces cordes.

Ce qui tourmentait le plus Alexis c'était la crainte que les médecins, avec la permission du coroner, ne le disséquassent après sa mort, et il a demandé au shérif d'interdire cette opération.

—Oh! a remarqué Ernest, de quoi te préoccupes-tu, tu ne le sentiras pas.

—Je sais, mais je ne le veux pas, a répondu Alexis.

—Je suis certain qu'il n'y aura pas d'autopsie, a dit le shérif.

Dans l'après-midi les condamnés ont commencé à parler de diverses personnes qui les ont bien traités. Ils professent une grande estime pour le shérif Broussard.

A sept heures du soir, les jeunes gens ont demandé au shérif à quelle heure il avait l'intention de les exécuter. Il leur a été répondu qu'ils mourraient à une heure de l'après-midi.

—Vous ne pouvez attendre jusqu'à trois heures, a demandé Alexis.

—Oui.

—Eh bien! n'attendez pas plus tard que deux heures. Ça vous va? Si le gouverneur a l'intention de nous accorder un répit, il le fera vers cette heure. Si aucun mot n'arrive pendez-nous.

—Entendu! a dit le shérif.

De sorte que l'heure de l'exécution est changée, et que demain, à deux heures de l'après-midi, aura lieu la première exécution légale dans la paroisse depuis l'époque de la guerre civile.

Pour Honolulu.

Presse Associée.

San Diego, Californie, 31 mars—L'amiral Beardslee a reçu aujourd'hui l'ordre de se préparer à faire voile pour Honolulu.

Il compte partir dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Mort du contre-amiral John H. Russell.

Presse Associée.

Washington, 1er avril—Le contre-amiral John H. Russell, en retraite, est mort à sa résidence de Washington après une maladie d'un mois environ.

Il était né à Frederick, Maryland, en 1827.

Il avait débuté dans la marine, en qualité d'aspirant, à l'âge de quatorze ans. Il servit pendant la guerre mexicaine et se distingua à l'occasion de l'ouverture des ports chinois au commerce.

Il fut cité à l'ordre du jour de la flotte pour la prise du corsaire Judah, à Pensacola, en septembre 1861. Il prit part à tous les engagements de la flotte de Farragut sur le Mississipi, jusqu'à Vicksburg.

M. Russell fut nommé capitaine en 1874, commodore en 1883 et contre-amiral le 4 mars 1886.

Mort du révérend Pettybone.

Presse Associée.

Beloit, Wisconsin, 1er avril.—Le révérend Fayette Pettybone, pendant quarante ans missionnaire du Bureau Américain en Turquie, est mort la nuit dernière à Rockton, Illinois, à l'âge de soixante-treize ans.

DERNIÈRE HEURE

LE COMTE MOURAVIEFF.

Arrivée inopinée du ministre des affaires étrangères de Russie à Paris.

Presse Associée—

Londres, 1er avril.—Une dépêche spéciale de Paris dit que le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie, est arrivé inopinément de St-Pétersbourg dans cette ville.

On croit que le voyage du ministre russe a trait à certaines propositions relatives à la crise en Orient et au blocus des ports grecs.

BISMARCK.

Presse Associée.

Berlin, 1er avril—L'empereur a envoyé aujourd'hui à Bismarck, par le télégraphe, ses félicitations cordiales à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. L'ex-chancelier est né le 1er avril 1815.

Au congrès postal de Washington

Presse Associée.

Berlin, 1er avril—Le docteur Von Stephen, secrétaire du département impérial des postes, Herr Fritsch, chef du service départemental, et le conseiller privé Newmann représenteront l'Allemagne au congrès postal international de Washington.

Félicitations.

Presse Associée.

La Havane, 31 mars — La reine régente d'Espagne a envoyé par le câble ses félicitations au général Weyler pour la capture du général Ruiz Rivera et le succès des dernières opérations contre les insurgés.

Un crédit de quatre-vingt millions.

Presse Associée—

Paris, France, 1er avril—A une réunion de cabinet tenue aujourd'hui, M. Lebon, ministre des colonies, a été autorisé à demander à la Chambre des députés un crédit de quatre-vingt millions de francs pour la construction de navires de guerre.

Poursuites contre un sénateur.

Presse Associée.

Paris, France, 1er avril.—Sur le rapport de la commission spéciale, le Sénat a autorisé des poursuites contre Levey, un sénateur compromis dans le scandale de Panama.

L'élection de M. Hanotaux.

Presse Associée.

Paris, France, 1er avril — Monsieur Hanotaux n'a été élu à l'Académie française qu'au quatrième tour de scrutin, par huit voix contre trois.

La lutte a été sérieuse et les passions politiques ont été mises en jeu. Tous les grécophiles conduits par M. Houssaye se sont unis contre le ministre des affaires étrangères.

Mme Adam avait adressé aux académiciens un pamphlet qui a coûté à M. Hanotaux la voix d'un de ses nouveaux collègues, un ancien premier ministre.

Nouvelle controuvée.

Presse Associée.

Paris, France, 1er avril—Le rapport de Londres annonçant l'arrivée inopinée à Paris du comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie, est dénué de fondement.

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

Marchés Divers.

Paris, 1er avril, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 50 centimes à compte.

Londres, 1er avril — Consolidés au comptant 111 3[illegible], à terme 111 3/4.

Liverpool, 1er avril.—Coton spot—Demande bonne et les prix en hausse.

American middling fair 4 7/16, good middling 4 1/8, American middling 4 low middling 3 13/16, good ordinary 3 11/16, ordinary 3 1/2.

Ventes 12,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 11,600 américain. Recettes 9,000 balles, dont 8,900 coton américain.

Futures—stables à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en avril 3 60/64, avril et mai 3 60/64, mai et juin 3 60/64, juin et juillet 3 60/64, juillet et août 3 60/64, août et septembre 3 58/64, septembre et octobre 3 52/64, octobre et novembre 3 58/64, novembre et décembre 3 46/64, décembre et janvier 3 45/64 janvier et février 3 45/64.

New-York, 1er avril—Coton calme à la clôture.

Ventes 66,000 balles

Janvier 679, février 683, avril 691, mai 697, juin 701, juillet 706, août 707, septembre 668, octobre —, novembre 672, décembre 675.

New York, 1er avril—Le marché au coton a clos ferme. Middling Uplands 7 5/16, Middling Gulf 7 9/16.

Ventes 113 balles.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 1er AVRIL 1897.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship norv Nicaragua, Pedersen, Bocas del Toro, sur lest

Steamship am Professor Morse, Colombe, Ceiba Hond.

Steamship Breakwater, Rivara, Puerto Cortes, via Livingston et Bélize, Hond.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Bluff City, McCoy, St Louis

St John, Campbell, Bayou Sara

Arrivages de produits.

ST LOUIS—par steamer Bluff City—4 balles coton 4 barils sucre 11 barils mélasse

BAYOU SARA—par steamer St John—2 balles coton 553 barils sucre 148 barils mélasse

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—135 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR 1191 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. Fret assorti.

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR Fret assorti

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—25 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 2 AVRIL 1897.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 m

St Louis—BLUFF CITY, à 5 p m

SAMEDI, 3 AVRIL 1897.

Cane River—W. T. SCOVELL à 5 p m

Rivière Ouachita—PARLOR CITY, à 5 p m

Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 p m

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 28 à 28c, famille 40c, le baril, $4 50 le boucaut; car loads $4 00 à 4 25 per ton.; anthracite $8 50 à — le ton.; bateaux 38 à 40c, le baril; steamers $3 20 à 3 40 la tonne; habitation (sur la rive) 32½ à —c.

ALABAMA—Par baril Corona 40c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; nut splint coal 25c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $2 40 à 2 55 le ton

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	125 @ 150
Mulets pour habitations sucrières	115 @ 140
Mulets pour riz et coton	60 @ 100
Chevaux de selle et de voiture	— @ —
Beaux chevaux de trait	100 @ 150
Chevaux communs	50 @ 100

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 2 Avril 1897—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau; vents variables.

Température du 1er avril 1897.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	22
Midi	80	27
3 P. M.	80	27
6 P. M.	78	25

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures.

Félix Hubbard à Adelaide Bart; Coleman E. Adler à Rosa Pokorny; William H. Phillips à Aurélia Williams; William Hite à Georgiana Austin; John Mollca à Anna Lauricella.

NAISSANCES—Mmes C. Saux, un garçon; W. F. Wetta, un garçon; A. McA. Winteler, une fille; B. Barret, une fille; M. Chapelle, un garçon; R. J. Perkins, un garçon; Vm. Mullins, une fille; J. G. Demarest, un garçon; A. Demarest, une fille.

DÉCÈS—W Wesh, 62 ans, 3027 St Claude; Mme George Montreuil, 39 ans, H. O. Sanitarium; W. Wright, 71 ans, 1404 Annonciation; T. Morgan, 61 ans, 1405 rue Bienville; G. W. Smedely, 35 ans, 2620 Chippewa; L. Boyce, 84 ans, 124 Remparts; Aline Miller, 33 ans, 915 Dupré; H. Thompson, 6 mois, 314 St Louis; Rosa Young, 58 ans, 1119 Julie; Enfant du sexe féminin de Marie Louise, 5 jours, 1728 Dumaine; Rebecca Wagner, 25 ans, 1318 Bienville; Ethel Feytey, 4 mois, 2020 Perdido; D. Gary, 52 ans, Hôpital de Marine des E.-U.; Nancy Noyle, 18 ans, 1019 Erato; Charles Mesmer, 2 mois, Asile des Orphelins St-Vincent.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livrés hier à l'Hôtel de Ville:

Mme M. Brisbe, cottage simple en bois rue Canal, borné par Cleveland, Miro et Tonti, $1,200.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.—Solomon Reinach vs Eric W. Talen—action en recouvrement de $750 sur des billets.

Vve Bertha Berger vs ses créanciers—demande d'un répit.

E. D. Vittur vs H. Halie—action en dommages.

La succession de Marie Madeleine Gruber, veuve d'Antoni Desmaries, a été ouverte.

Board of Commissioners of Port of New Orleans vs Louisiana Construction and Improvement Co—procès exécutif

Mary Grady vs Washington Steam Laundry Co—action en dommages de $10,000.

Demande d'émancipation: Alice Sippa.

Cour Criminelle de District.

Section A—Juge J. G. Baker.

Trouvé coupable: Abraham Lewis, méfaits.

Section B.—Juge J. C. Moise.

Acquittée, Elsie Canton, homicide.

Affaires remises: Margaret Kæbel, emprisonnement illégal; Paul Millet, violation de la loi du dimanche.

Première Cour de Police Correctionnelle—Mme Walsh—ivresse; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Annie Oliver—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Henry Wheeler—fugitif; remis entre les mains des autorités de Magnolia, Miss.

Annie Oliver—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Arthur Moore et Elijah Hennessy—allures suspectes; $5 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Joe McDonald—ivresse et bris de paix; $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

Willie Lee—vagabondage; envoyé à la maison de refuge.

J. P. Depart et P. Dimes—violation de l'ordonnance 6696; $15 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

F. Bartlet—violation des ordonnances 4724 et 6091; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Pete Harris—bris de paix; $5 d'amende ou 11 jours de prison.

Merritt Crier—meurtre; remis entre les mains des autorités de la paroisse Tangipahoa.

Alcée Gutzel—actes de violence; $250 de caution.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Maggie Williams, Lottie Coleman et Josephine Levy—vagabondage; $10 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Armand Aitain—ivresse; $10 d'amende ou 20 jours de prison.

Nick Lescar—vente de lait falsifié; $150 de caution.

Phil Yeager—violation de l'ordonnance 4782; $5 d'amende ou 20 jours de prison.

Mis sous caution:

Ed. Bozonier, enlèvement; Frank Tranchina, insultes et bris de paix; Walter Davis, actes de violence; Vincenzo Cortese, insultes.

Isabella Gibson—actes de violence; envoyée devant la cour criminelle sous $250 de caution.

Acquittée.

Elsie Canton, une négresse, a été jugée, hier matin, dans la cour du juge Moise pour l'homicide d'Emma Lewis.

Le 8 septembre dernier, les deux femmes ont eu une querelle à l'angle des rues Sixième et Laurel et la femme Lewis a reçu une balle de revolver à la jambe gauche. Elle est morte, quelques jours après à l'hôpital.

A l'examen préliminaire, devant le recorder Finnegan, Elsie Canton avait été envoyée devant la cour criminelle pour meurtre; mais le grand jury, après une enquête, a changé l'accusation à celle d'homicide.

La femme était, hier, représentée par M. B. C. Shields, et M. Finney poursuivait au nom de l'Etat.

Le jury suivant a été assermenté:

S. C. Hartwell, Eugène Ellis, James O'Donnell, Isaac Schwerin, Edwin Shelly, Auguste Burke, R. C. Bemiss, G. H. Stoehr, John B. Schroder et Frank E. Powell.

Plusieurs témoins ont été interrogés, mais l'avocat de la poursuite n'ayant pu prouver que la femme était morte des suites de la blessure, le jury a rapporté un verdict négatif.

Demande d'un répit.

Mme Vve. Berthe Berger, propriétaire d'un magasin de tapisserie situé rue du Camp, a hier matin fait une application devant la Cour Civile de district, pour un répit de 18, 20 et 24 mois.

Mme Berger déclare qu'elle est parfaitement solvable, mais elle se trouve dans l'impossibilité de faire face à ses créanciers, par suite des mauvaises affaires. Le répit a été accordé.

Coup de couteau.

Hier soir, à dix heures et demie, une querelle est survenue rue Royale, près St Philippe, entre Wm Chapman et sa maîtresse, Joséphine Holden, tous deux de couleur.

Cette dernière, ayant reçu une large blessure au côté gauche, a été transportée à l'hôpital.

Chapman a été arrêté et écroué au poste du troisième precinct.

Attaque.

A huit heures, hier soir, Geo Gallagher, ex-agent de police, est entré dans l'appartement de Louis F. Gario, Passage de la Bourse 225, et sans raisons apparentes, a attaqué ce dernier avec un instrument contondant.

Gario a appelé au secours et le sieur Gallagher a été conduit au poste de police le plus voisin.

Malfaiteur.

L. M. Story, domicilié rue Bienville, 730, se trouvant, hier soir à neuf heures, à l'angle des rues Bourbon et Bienville, a été attaqué par un nègre du nom de Buddy Smith, qui lui a lancé une pierre à la tête.

Story a été conduit à l'hôpital où les étudiants ont déclaré sa blessure grave. Smith a été promptement arrêté par les agents de police Cearns et Coleman.

Arrestation.

Le chef de la sûreté D. S. Gaster a reçu un télégramme, hier soir, lui annonçant l'arrestation à Cincinnati de E. Thompson.

Ces jours derniers, Thompson et un compagnon, C. Reiff, ont profité de l'absence de Mme Samuel Allison, rue Maurepas, près Sauvage, pour lui voler une somme de $110.

Reiff avait été arrêté deux jours après par le détective C. C. Cain.

Suicide.

Mary Roberts, une jeune femme de 20 ans, s'est suicidée, hier matin, en absorbant deux onces d'acide carbolique.

A peine avait-elle pris le poison, que l'ambulance était mandée.

Les étudiants ainsi que le docteur D'Aquin lui ont administré un antidote, mais le poison avait déjà fait son œuvre. La malheureuse femme a expiré à onze heures.

Mlle Roberts demeurait avec le capitaine A. S. Cornet, Promenade Carondelet, 2133, depuis dix ans; elle était native de la paroisse Livingston.

On attribue son acte de désespoir à des tracas de famille.

Allures Suspectes.

M. Hugh T. Evans, domicilié rue du Camp, 3437, se rendait chez lui, l'avant-dernière nuit, lorsqu'il a découvert, dans son voisinage, trois individus aux allures suspectes. M. Evans, armé d'un revolver, s'est caché sur sa galerie.

Au bout d'un instant, un des individus s'est avancé et a essayé d'ouvrir la porte d'une boutique en face. M. Evans a tiré trois coups de revolver sur les malfaiteurs, mais ne les a pas atteints. Eux aussi ont tiré sur M. Evans en s'enfuyant.

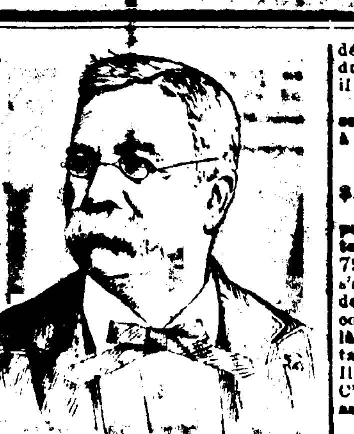

M. SALOMON MARX.

"La sagesse est la science du bonheur", a dit un grand philosophe du XVIIe siècle, Leibniz, croyons-nous.

Chaque fois qu'il nous est donné de rencontrer M Salomon Marx, celui dont on voit plus haut la douce et souriante figure, le mot précité nous revient en mémoire; car nul ne donne plus raison que lui au mot heureux.

L'excellent homme que tout le monde connaît ici, entrait hier dans sa soixante-troisième année; et l'heureux événement a fait naître pour parents et amis l'occasion de le fêter, de lui donner des preuves de leur inaltérable affection.

M. Marx n'est pas une de ces individualités banales, ordinaires comme on en rencontre tous les jours; c'est un de ces hommes heureusement doués, chez qui les qualités du cœur ne le cèdent pas aux qualités de l'esprit.

Né à Mayence, où il reçut une brillante éducation, notre vieil ami a fait de l'Amérique sa patrie d'adoption et de la Nouvelle-Orléans son *home*. C'est parmi nous que par un labeur opiniâtre et honnête il s'est acquis une modeste aisance, et qu'il a élevé ses enfants qui, aujourd'hui, sont son orgueil et sa joie.

Il n'est pas de vieillard plus heureux que lui; nous n'en connaissons pas du moins. Quand après une journée de travail il rentre au foyer, un *Buen retiro* charmant qu'il nomme "Rosa Park," au fond de l'avenue St Charles, c'est pour y goûter les douceurs de la vie patriarcale, les joies les plus pures qui soient.

Et si parfois il se livre à une douce oisiveté *Deus nobis hæc otia fecit*—il passe aussi d'aimables heures en compagnie de Racine, de Malherbe, de Rousseau, de Chateaubriand, de Guizot, de Thiers, connaissances qui charmèrent son enfance.

M. Marx est un érudit qui jette sur le papier un sonnet, un madrigal avec autant de facilité qu'il improvise un discours. Que de fois ne l'a-t-on pas entendu prendre la parole sur la tombe de quelque artiste ou camarade pour lui envoyer un dernier adieu. On l'a vu souvent aussi céder aux généreux élans de son cœur et organiser des souscriptions pour donner aux malheureux une décente sépulture ou subvenir aux plus pressants besoins de veuves et d'orphelins.

Ce n'est pas en quelques lignes écrites à la hâte ici, qu'il est possible de retracer la longue et utile carrière de cet homme au cœur ouvert aux sentiments les plus humains, les plus généreux; à ce philanthrope dont l'œuvre sera durable, car sa bienfaisance a buriné son nom dans l'avenir.

Mais si les miséreux ont toujours exercé sur son cœur d'irrésistibles attirances, les hommes marquants en ont exercé aussi sur son esprit, car M. Marx était en relations ou en correspondance constantes avec M. Charles Gayarré, le prof. Dimitry et des hommes semblables.

Il n'est pas de meilleur musicien que lui, ni de critique plus indulgent. Jamais on ne l'a vu, la plume en main, chercher à décourager d'honnêtes efforts; c'est ce que l'on pourrait appeler un "bâtisseur" et non un démolisseur, comme il y en a beaucoup qui croyent faire preuve de savoir en faisant acte de malveillance.

Eh bien! c'était fête hier chez notre excellent confrère. Ses amis se sont rappelés à son sympathique souvenir, les uns par l'envoi de lettres charmantes, les autres par l'envoi de fleurs, "car l'âme d'une fleur parle au cœur du vieillard."

Rires et joyeux propos dont la douce musique a retenti toute cette journée d'hier à "Rosa Park," nous sont arrivés comme de lointains échos; et tandis que les vœux se formulaient là-bas, appelant encore et encore des jours bénis sur l'heureux vieillard, nous voyions par la pensée le poète, l'ami, le père au milieu de cette nature pleine de séductions, choyé, adulé par son entourage; et nous nous rappelions ce mot si vrai:

Pour la nature et l'homme, ainsi parfois la vie
A ses jours de soleil et ses jours de bonheur.

Poursuite contre Michel J. Farrell.

Le grand juri s'est assemblé, hier, et s'est présenté en cour, vers les 2 heures 30, porteur de plusieurs actes d'accusations contre Michel J. Farrell, accusé de défalcation et de détournement des fonds du Bureau des Commissaires du feu dont il était secrétaire.

Il s'agissait, en premier lieu, d'une somme de $1,500 qu'il aurait détourné à son profit.

En second lieu, d'une somme de $152.

En troisième lieu, d'une somme de $1,095.

La caution, pour chacune de ces trois poursuites différentes, est de $500. Le total des défalcations s'élèverait à $2,793, sans compter les sommes qu'il a pu s'approprier, par suite des ventes de vieux matériel. Il n'a jamais rendu compte du produit de ces ventes. Il y a là manifestement une négligence regrettable de la part du comité de finances. Il y faut mettre ordre promptement. C'est la conclusion à laquelle arrive assez justement le grand juri.

On sait, du reste, que l'accusé est en fuite.

HOTEL DE VILLE.

L'ADMINISTRATION ET LES LEVÉES.

Le maire Flower a reçu hier, par téléphone, un message lui annonçant que les levées au-dessous de la ville sont en excellent état.

M. Thoman, président du comité des levées, lui a fait savoir que les compagnies de chemin de fer Illinois Central et Southern Pacific, ont sur les levées, à la disposition du Bureau 30,000 sacs de gravois que l'on peut employer immédiatement en cas de besoin.

Nous apprenons, au dernier moment, que le Col. Thorpe, secrétaire du maire, est arrivé, hier soir, de Washington.

Procès en dommages.

Un procès en dommages de $10,000 a été institué, hier matin, dans la cour civile de district par Mme Mary Grady contre la compagnie du Washington Steam Laundry.

Dans sa pétition, Mme Grady déclare qu'elle était au service de ladite Compagnie, lorsque le 2 avril 1896, sa main droite a été écrasée par une des machines, nécessitant l'amputation du membre. La plaignante attribue l'accident à la négligence des directeurs de la Compagnie et demande en conséquence une indemnité de $10,000.

Le juge Finnegan mécontent.

Samedi dernier, une femme du nom de Mme M. C. Whipple avait été arrêtée et conduite devant le juge Finnegan, sous une accusation d'obtention d'argent sous de faux prétextes. Sur ses sollicitations, le juge l'avait lâchée sur parole, à condition qu'elle se trouverait en cour, hier matin.

A l'ouverture de l'audience, hier, le juge ayant appris que la femme lui avait manqué de parole, a expédié deux agents de police à sa recherche, dans le wagon de patrouille.

La femme a opposé une vive résistance et ce n'est que par force qu'elle a été mise dans le wagon et conduite devant le recorder.

La Commission des Docks.

Par le ministère de son avocat, M. Bernard McCloskey, la "Commission des Docks" a entamé hier des procédures devant la cour civile de district, contre les fermiers des quais pour l'annulation de leur bail avec la ville.

Nous avons à l'époque, longuement entretenu nos lecteurs d'une controverse survenue entre la susdite Commission et la "Louisiana Construction & Improvement Co. Ltd."

La pétition de M. McCloskey est fort longue; elle se fonde sur la loi 70 adoptée par l'Assemblée Générale à sa dernière session, pour revendiquer les droits de la commission.

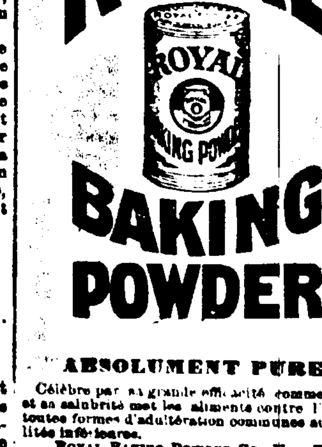

ABSOLUMENT PURE.

Célèbre par sa grande efficacité comme levain et sa salubrité met les aliments contre l'alun et toutes formes d'adultération communes aux qualités inférieures.

ROYAL BAKING POWDER CO., New York.

FEUILLETON.

No 94. Commencé le 13 décembre 1896

UNE

Dramatique Histoire.

GRAND ROMAN INÉDIT.

TROISIÈME PARTIE.

V.

PARCELLES DE BONHEUR.

—Suite—

La folle jeune fille ne cessa de rire que lorsque Suzanne annonça qu'elle devait se retirer; car elle avait besoin d'être de bonne heure le lendemain matin à la besogne.

Agathe fit la moue un long moment.

—Ne vous en allez pas encore.... Je vous en prie.... Encore une demi-heure.... Encore dix minutes.

Et soudain:

—Mais pourquoi vous en iriez-vous? Quel besoin de rentrer chez vous, puisqu'il faut que vous soyez ici demain matin de bonne heure? Nous avons un tas de chambres....

Oh! quelle émotion fit frémir Geneviève jusqu'au fond de son être! Suzanne.... passer la nuit sous son toit! Cela était possible? Demain, elle pourrait assister à son réveil?....

Mais elle eut le courage de comprendre qu'il lui fallait bien autrement de prudence; il y a des limites à un simple caprice.

Et elle vint en aide à Suzanne, qui résistait à Agathe.

—N'insiste donc pas, mon enfant! Mlle Thorigny finirait par te trouver indiscrète.

—C'est que, remarqua M. Lequesnoy, avec un clignement d'yeux, cette gamine se figure que personne ne doit lui résister.

Suzanne et sa mère purent cependant partir; mais, dans l'antichambre, Agathe couvrit son amie de baisers et lui fit promettre qu'on recommencerait souvent ces bonnes parties.

—Voulez-vous avoir l'amabilité de reconduire ces dames? demanda Geneviève à Jacques Albarède. Vous allez, du reste, trouver une voiture à la porte.

Le peintre s'inclina, sans trop d'empressement, comme un homme qui va simplement accomplir un devoir de politesse.

Mais dès qu'ils furent tous les trois bien seuls dans le large coupé que Geneviève avait mis à leur disposition, il éclatait du rire le plus large, le plus tonitruant.

Et il prenait les mains de Suzanne et de Mme Thorigny et les serrait à les broyer.

—Si je veux bien reconduire ces dames? s'écriait-il; eh! morbleu! est-ce que, avec elles, je n'irais pas au bout du monde?

Puis, comme la veuve hochait la tête d'un air de reproche:

—Eh quoi, ma vieille amie, m'en voulez-vous donc encore de ma petite tromperie? Cette charmante Mlle Agathe désirait tant vous connaître, vous voir! Et je suis si heureux de cette amitié qui se forme entre elle et Suzanne!

—Vous avez sans doute raison, mon bon ami!

—Si j'ai raison! ...Tenez, vous êtes-vous jamais demandé ce que deviendrait Suzanne le jour où... où...

—Où je mourrais? acheva Mme Thorigny. Je n'ai plus cette inquiétude depuis que vous nous avez retrouvées.

—Et si je claquais, moi aussi? fit-il plaisamment. N'aurions-nous pas été des gens impardonnables de ne pas laisser une seule amitié à cette enfant?... Et c'est non seulement l'amitié de Mlle Agathe, qui peut oublier Suzanne une fois qu'elle sera mariée; mais, plus je vois Mme Lequesnoy, et plus je crois à sa bonté... une bonté un peu moins expansive que celle de sa fille sans doute, mais...

—Mais une bonté très réelle, dit lentement Suzanne.

—Et si nous te manquions, petite, elle serait ta protectrice, n'en doute pas!

—Oui... oui... murmura la jeune fille, le regard un peu vague; oui, malgré sa réserve à mon égard, oui, je sens cela aussi, comme je sens que je l'aimerais très grandement si elle m'attirait un peu plus à elle.

En ce moment même, celle dont la sympathie semblait si réservée à Suzanne s'agenouillait, tout en larmes, devant une image de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

Après le départ de Suzanne, elle avait prétexté un peu de migraine pour ne pas écouter les bavardages d'Agathe; et, vite, elle s'était enfermée dans sa chambre, afin que rien ne pût lui enlever la délicieuse impression qu'elle avait éprouvée toute cette soirée, impression qui se traduisait maintenant par un torrent de larmes, mélangé d'angoisse et de bonheur.

—O Vierge Mère! suppliait elle, protégez-moi! Que cette joie de la voir ne me soit plus enlevée! Et vous, mon Dieu, vous qui avez été indulgent même à la femme adultère, pardonnez moi si j'organise encore une tromperie! Vous savez que si j'ai été infidèle à mon mari, c'est uniquement avant mon mariage, alors que j'ignorais absolument que je dusse l'épouser..., Vous savez que, si je l'ai épousé sans lui révéler ma faute, c'est que je n'ai pas eu la force de transgresser les ordres de mon père.... Certes, là, j'ai été coupable, je ne le reconnais que trop; mais.... pourquoi n'avez vous pas mis en moi l'énergie nécessaire?

Et ensuite, si je n'ai rien avoué à mon mari, vous savez bien que c'était pour protéger la vie de mon enfant...... de mes enfants! Le sacrifice de mon existence, je l'aurais fait aisément; mais ne devais je pas être mère avant tout?.... S'il avait connu la vérité avec certitude, il eût tué ma Suzanne.... Et puis, n'aurait-il même pas soupçonné Agathe de n'être pas de lui?.... Je n'ai donc menti que parce que la vie, le bonheur des autres dépendait de mon mensonge......

Elle méritait donc bien le pardon de ce mensonge.

—Vous ne me refuserez pas votre aide, mon Dieu!.... Que plus rien ne trouble l'artifice de mon bonheur!

Elle se coucha avec cette pensée, toute confiante dans le ciel, et elle ne rêva que d'heureuses choses.

Le lendemain, elle s'éveillait, encore toute souriante.

Et elle décachait son courrier, en ne songeant qu'à sa bonne soirée de la veille.

Et, en lisant une lettre de son mari, elle murmura:

—Oui, Dieu est pour moi.

Frédéric Lequesnoy lui annonçait, en effet, qu'il allait prolonger son séjour dans le nord d'une grande semaine, afin d'assister à une battue au sanglier chez les Hartevelde.

Donc, elle avait cette grande semaine devant elle avant que le moindre nuage troublât son bonheur.

Mais, après la lettre de son mari, elle prit une enveloppe sur laquelle son adresse était tracée d'une façon grossière. Et elle tressaillit.

—On dirait une écriture.... oui, une écriture déguisée...., comme.... Dieu!

Cela lui rappelait les lettres qu'elle recevait les mois précédents, les menaçantes lettres des misérables par qui elle avait retrouvé Suzanne.

Et elle n'ouvrit qu'en tremblant.

La lettre, tracée en caractères d'imprimerie ne contenait que ceci:

"PASSAGE DU DÉSIR. *Mardi. Six heures.*—10,000."

—Quoi?.... que me veulent-ils?....

Elle essayait de ne pas comprendre; mais que cela avait, tout de suite, était clair pour elle!

On lui donnait rendez-vous pour mardi, c'est-à-dire pour aujourd'hui, passage du Désir, à six heures.

Et on allait encore exiger d'elle une dizaine de mille francs!

—Je n'irai pas.... Je ne veux pas!.... Mais c'est une infamie! Mais je n'ai qu'à aviser la police....

Et que dirait-elle à la police?

Et pourrait-elle se défendre contre ces gens-là sans s'appuyer sur son aide naturel, c'est-à-dire sur son mari, le dernier cependant à qui il lui était impossible de confier tout ceci?

Aussi, sa révolte ne dura que quelques minutes, et déjà elle songeait à arranger sa journée pour être libre vers six heures, car elle ne pouvait pas résister.

Suzanne la trouva encore plus mélancolique, plus réservée que de coutume, car la peur de se trahir, devant M. Lequesnoy père, devant des domestiques, la glaçait.

Et justement, elle eut un peu de mal pour se délivrer d'Agathe qui voulait aller chez sa couturière avec elle, exactement à six heures; mais elle affirma qu'elle-même avait un rendez-vous sérieux pour cette même heure, et M. Lequesnoy, quoique un peu surpris, se chargea encore d'Agathe....

Et, avant six heures, Geneviève se glissait, le visage très couvert, dans ce passage du Désir, qui ressemble un peu à une cour et qui, à la nuit, est presque toujours désert.

Quelques minutes plus tard, la grosse femme qui était venue au dernier rendez-vous, la rejoignait.

Et, tout de suite, Geneviève voulut le prendre de haut.

—Comment! c'est vous, madame, qui?....

—Eh! si m'ame Lequesnoy est venue, c'est bien qu'elle a pensé que c'était nous qui désirions lui parler, répondit mielleusement la coquine.

—D'abord, veuillez ne pas prononcer mon nom. Que voulez-vous?

—Mme Leq.... Madame est trop intelligente pour ne pas avoir compris; et je ne doute pas qu'elle n'ait apporté les dix mille balles.... les dix mille francs.

—Mais je ne vous dois rien!

—Pour l'ancien compte, non, madame; mais madame n'a pas remarqué que nous étions dans une nouvelle année.

—Eh bien?....

—Les vingt cinq mille francs, c'était pour l'année écoulée....

—Ah çà! vous figurez vous que je vais tous les ans?....

—Quand on a une bonne propriété, madame, elle rapporte tous les ans! déclara tranquillement la femme.

—Mais c'est de la folie! C'est un abominable chantage!

—Jésus, madame, c'est bien ainsi que l'appellent en effet les gens malintentionnés, au lieu que les gens intelligents appellent ça les affaires. Vous êtes contente, pas vrai, de l'avoir retrouvée, la petiote?

Geneviève ne put dominer un tremblement; mais....

—Je tenais certainement, dit-elle avec assez de calme, à retrouver les traces de la fille naturelle que mon mari a eue au moment de notre mariage; j'ai sacrifié, pour cela, vingt-cinq mille francs; je ne donnerai pas un centime de plus....

—Vraiment?

Et, avec brutalité, la gueuse ajouta:

—Faut pas nous la faire, vous savez! C'te petiote, à votre mari?.... C'est donc pour la lui servir que vous l'attirez dans votre maison et que, si je ne m'abuse, elle a dîné hier chez vous?....

—Ainsi, vous m'espionnez à ce point?

—On se renseigne, ma bonne dame. Est-ce donc un péché?

—Alors, je vous dénoncerai à la police!

—Pas vrai! Vous ne nous dénoncerez à personne, vu que faudrait faire intervenir le mari.... Enfin, apportez vous les dix mille balles?

Geneviève eut un dernier soubresaut d'énergie, avec le sentiment de l'engrenage dans lequel elle se mettait, la sensation de l'abîme qui était au bout.

A continuer.